

ACTIVITÉ et ACTUALITÉS 2018

Les missions de votre service de santé au travail



Source : <https://www.presance.fr>

Action en entreprise dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel.

Conseil aux employeurs, travailleurs et leurs représentants sur les dispositions et mesures nécessaires afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, d'améliorer les conditions de travail, et de contribuer au maintien dans l'emploi des travailleurs.

Surveillance de l'état de santé des travailleurs : en fonction des risques concernant leur santé au travail, leur sécurité et celle des tiers, des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels mentionnés à l'article L. 4161-1 et de leur âge.

Traçabilité et veille sanitaire : l'informatisation des données recueillies dans des langages communs permet des exploitations collectives qui nourrissent la connaissance et participe à la veille sanitaire, ainsi qu'à la recherche (participation à des enquêtes nationales épidémiologiques).

Des actions menées par une équipe pluridisciplinaire sous la conduite du Médecin du Travail

Infirmier en Santé au Travail

- Participe au suivi individuel de l'état de santé des salariés.
- Participe au suivi et à la traçabilité des expositions professionnelles.
- Contribue au recueil de données cliniques et épidémiologiques.
- Informe et conseille les salariés au regard des risques auxquels ils sont exposés.
- Participe à des actions de prévention et de sensibilisation.
- Participe à des actions en milieu de travail : études de poste, fiches d'entreprise, CSE..

Assistant Social du Travail

- Analyse de la situation professionnelle et personnelle du salarié en vue de son maintien dans l'emploi, d'un projet de reclassement professionnel ou d'une réorientation professionnelle.
- Propose un accompagnement social personnalisé de proximité en concertation avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires.

Psychologue du Travail

- Evalue des situations individuelles de souffrance au travail, en vue d'un maintien dans l'emploi.
- Propose un accompagnement collectif dans les démarches de prévention des risques psychosociaux.

Secrétaire Médical

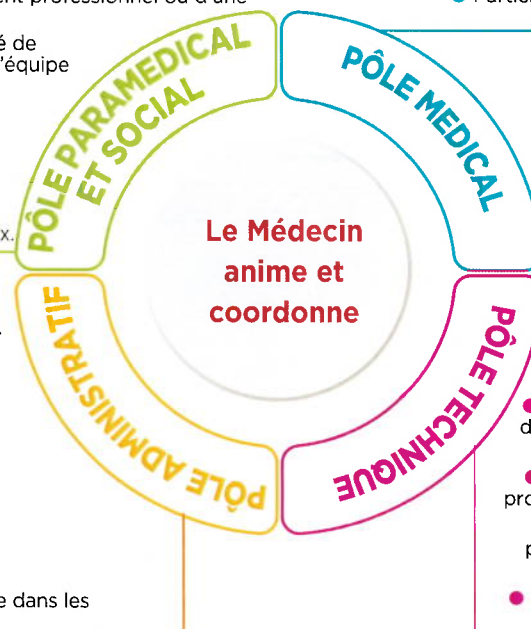
- Interlocuteur privilégié des adhérents et salariés.
- Gère les convocations médicales.
- Assiste les professionnels de la santé.
- Accueille les salariés.
- Réalise les principaux examens de dépistage complémentaires.

Documentaliste

- Effectue une veille documentaire Santé Travail, réglementaire, législative, juridique, ...
- Assiste les membres de l'équipe pluridisciplinaire dans les recherches documentaires.

Médecin du Travail

- Assure le suivi individuel de l'état de santé du salarié.
 - Prescrit des examens complémentaires.
 - Anime et coordonne l'équipe pluridisciplinaire.
- Veille à la cohérence de l'ensemble des actions menées par les membres de l'équipe pluridisciplinaire.
 - Participe au suivi et à la traçabilité des expositions professionnelles.
- Conduit des actions en milieu de travail et réalise des études de poste et des fiches d'entreprise.
 - Conseille les employeurs et les salariés.
- Participe aux CSE, aux enquêtes et à la veille sanitaire.



Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

Assistant Santé Travail - Technicien Conseiller en Prévention - Toxicologue Ergonome - Formateur Santé Travail

- Contribue à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail, par le biais d'études en entreprise.
- Aide au repérage des risques professionnels : Fiche d'entreprise et Document Unique d'Evaluation des risques Professionnels.
- Réalise des actions d'information, de conseil et d'analyse : sensibilisation, métrologie, ergonomie, toxicologie.
- Participe au maintien dans l'emploi : études et propositions d'aménagement des postes de travail.
 - Contribue à la traçabilité des expositions professionnelles afin d'améliorer le suivi de santé des salariés.
- Accompagne les entreprises afin de préserver la qualité de vie au travail.

Actualités : actions réalisées dans le cadre du projet de service APST37 2018-2020

L'élaboration du projet de service de l'APST37 s'articule autour de 13 axes de travail au sein desquels des actions prioritaires ont été définies :

1. Développer la prévention des RPS (*Risques Psychosociaux*) et sensibiliser les entreprises à la QVT (*Qualité de Vie au Travail*)
2. Prévention des addictions
3. Prévention de la désinsertion professionnelle
4. Prévention des TMS (*Troubles Musculo-Squelettiques*)
5. Risque chimique : Prévention des CMR (*Agents chimiques Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques*)
6. Risque biologique : Prévention des AES (*Accident Exposit au Sang*)
7. Pérenniser et renforcer les stratégies de prévention dans les TPE (*Toutes Petites Entreprises*)
8. Intérim et précarité
9. Approche poly-expositions dans certains métiers
10. Communauté de prévention
11. Contribuer à la veille sanitaire
12. Pratiques et outils professionnels
13. Développer et renforcer la communication

L'objectif consiste à renforcer notre accompagnement auprès des entreprises du département. Les axes fondateurs de notre ancien projet de service perdurent en toile de fond et des actions spécifiques ont été retenues au sein de chaque axe pour déployer notre expertise de façon complémentaire et pragmatique.



● Focus sur l'axe 6 : Risque biologique : Prévention des AES

Les Accidents d'Exposition au Sang (AES) sont un des risques biologiques et infectieux les plus prégnants pour les métiers du secteur de la santé et de l'action sociale (infirmières, sages-femmes, aides-soignants, médecins...). Depuis plusieurs années, ce risque émerge également dans les Etablissements Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). L'étude réalisée en 2016 aux seins des établissements de l'APST37 (27 EHPAD, 1403 salariés) montre que le nombre d'AES est en évolution depuis 2013 et que le niveau d'information / formation sur ce risque apparaît insuffisant.

L'objectif consiste donc à proposer des actions de prévention adaptées au secteur médico-social et qui pourront être développées à tous les adhérents de l'APST37 concernés par ce risque ou susceptibles de l'être notamment sur les secteurs d'activité spécifiques et / ou peu accompagnés sur ce risque (ménage, ramassage des ordures ménagères, centre de tri des déchets, centres de dialyse, ...).

Des supports d'informations ont ainsi été élaborés sur l'année 2018 :

- Des plaquettes à destination des employeurs et salariés : pour une meilleure connaissance de ces risques et mesures de prévention.



- Des affiches à destination des employeurs et salariés : pour l'adoption de réflexes adaptés.
- Un guide à destination des professionnels de santé sur les conduites à tenir en cas d'AES.
- Des modules de sensibilisation à dispenser auprès des employeurs et salariés : description des agents et risques biologiques, des expositions, des modalités d'évaluation et mesures de prévention.

Pôle Adhérents

● Effectifs suivis en 2018 (hors intérim)

Tranches	Nombre d'adhérents au 31/12/2018	Nombre de salariés		Total effectifs suivis	
		Déclarations de début d'année	Embauches déclarées au cours de l'année		
1 à 5	5 848	13 328	2 072	15 400	13%
6 à 29	2 414	28 647	3 089	31 736	27%
30 à 49	325	12 361	2 401	14 762	13%
50 à 249	311	29 917	4 505	34 422	30%
Plus de 250	36	15 825	4 026	19 851	17%
Total	8 934	100 078	16 093	116 171	100%

Adhérents de plus de 50 salariés :
3,9% de la totalité des entreprises adhérentes
45,7% des salariés déclarés
53% des embauches déclarées

Adhérents de moins de 50 salariés
96,1% de la totalité des entreprises adhérentes
54,3% des salariés déclarés
47% des embauches déclarées

● Risques et déterminants personnels de santé déclarés

Sur les 116 171 salariés déclarés, 2 700 risques ont été déclarés par les employeurs-adhérents (plusieurs risques peuvent concerner un seul et même salarié)

Suivi Individuel • SI

76,15% des salariés déclarés ne relèvent d'aucun risque induisant un Suivi Individuel Adapté ou Renforcé comme préconisé par le Code du Travail

Suivi Individuel Adapté • SIA

7,80% des salariés déclarés relèvent d'un ou plusieurs risques induisant un Suivi Individuel Adapté

- femmes enceintes, allaitantes ou venant d'accoucher
- travailleurs de nuit
- moins de 18 ans non affectés à travaux réglementés
- travailleurs handicapés ou titulaires d'une pension d'invalidité
- salariés exposés aux agents biologiques de groupe 2
- salariés exposés aux champs électromagnétiques avec valeurs limites d'exposition dépassées

Suivi Individuel Renforcé • SIR

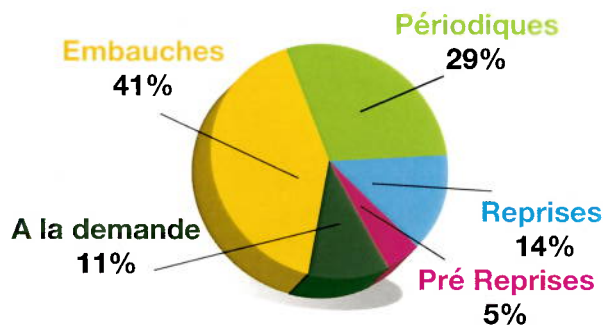
16,05% des salariés déclarés relèvent d'un ou plusieurs risques induisant un Suivi Individuel Renforcé

- salariés exposés à l'amiante, au CMR, au plomb, au risque hyperbare, aux agents biologiques pathogènes des groupes 3 et 4, aux rayonnements ionisants catégories A et B, au risque de chute de hauteur lors de montage et démontage d'échafaudages
- salariés de moins de 18 ans affectés à travaux réglementés
- salariés exposés à manutention manuelle (port de charges supérieures à 55 kg)
- tout poste dont l'affectation est conditionnée à un examen médical d'aptitude (habilitation électrique, habilitation de conduite)

Pôle Médical

● Les visites médicales

55 952 visites réalisées dont 6 679 visites intérim



● Le taux d'absentéisme des salariés aux visites médicales

2013	2014	2015	2016	2017	2018
5,50%	5,43%	5,95%	5,20%	5,93%	7,07%

● Les orientations

5 475 orientations ont été prescrites.

Service social externe	36
Service social APST37	887
Psychologue du Travail APST37	86
Médecins généralistes	1 440
Médecins spécialistes	2 653
MDPH / SAMETH	322
Autres organismes	51

● Les inaptitudes délivrées

- Salarié inapte à son poste : **0,82%***
- Salarié inapte à tous les postes de l'entreprise : **0,20%***
- Salarié inapte au poste : tout maintien du salarié dans un emploi serait gravement préjudiciable à sa santé : **0,06%***
- Salarié inapte au poste : l'état de santé du salarié fait obstacle à tout reclassement dans un emploi : **0,35%***

*en % des examens médicaux réalisés en 2018

● Les ressources médicales

● Secteur Hors Intérim

- ✓ 40 Médecins du Travail => 33,4 ETP*
- ✓ 6 Infirmières en Santé au Travail => 5,9 ETP*

● Secteur Intérim

- ✓ 9 Médecins du Travail => 3,1 ETP*

Soit au total 49 médecins du travail => 36,5 ETP*

* Equivalent Temps Plein

● Les examens complémentaires

● EN INTERNE

47 809 dépistages effectués et réalisés lors des visites d'information et de prévention ou lors des examens médicaux d'aptitude et selon les risques professionnels : il s'agit des dépistages visuels, auditifs, respiratoires et / ou urinaires.

● EN EXTERNE

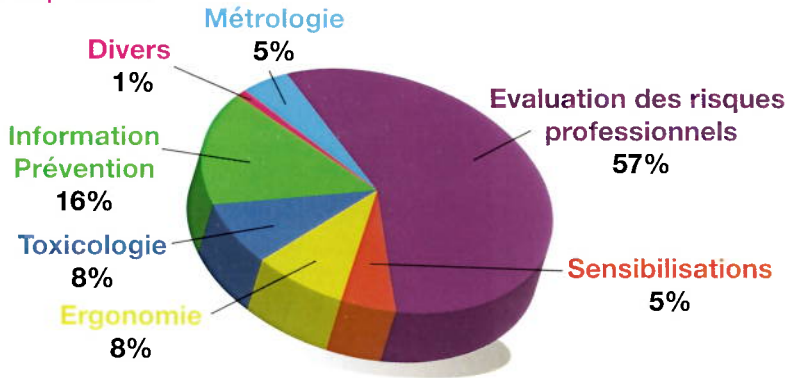
1 160 examens complémentaires prescrits en externe par les Médecins du Travail (Laboratoires d'Analyses Médicales, Centres de Radiologie, etc...).

Pôle Technique

● Interventions Terrain réalisées

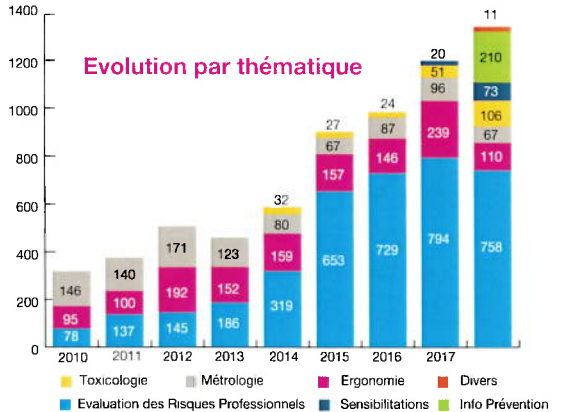
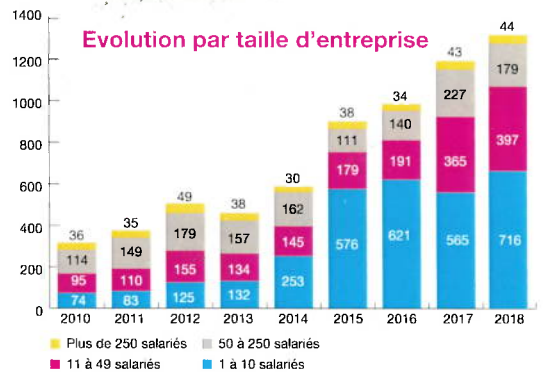
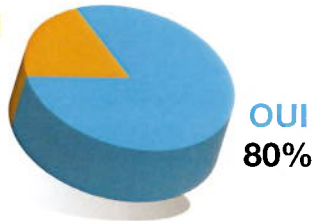
1336 accompagnements réalisés

Thématiques 2018



Plan d'action engagé dans l'entreprise

NON 20%



NB : Sensibilisations et infos prévention inclues les années précédentes dans les différents domaines

● Actions collectives

Rencontres EMPLOYEURS

Aide à l'évaluation du risque chimique

Risques psycho-sociaux

TMS

Burnout

Aide à l'évaluation des risques professionnels et Outil AIDER 3P

MESOCAP (MedicoSOCiAl Prévention)

Prévention des risques professionnels dans la Coiffure

Prévention des risques dans l'activité Propreté

Prévenir et agir sur les restrictions au poste de travail

Référent Santé Sécurité

LES ATELIERS

Tertiaire Travail sur écran

Risques liés à l'Activité Physique et aux Postures

- Secteur Petite Enfance

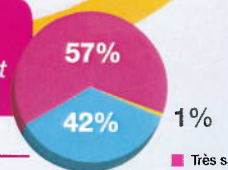
- Agent d'entretien

- Aide à la personne

Risque chimique

Mesocap

25 actions réalisées en équipe pluridisciplinaire sur l'ensemble du département 283 personnes présentes



Planning 2019 accessible sur notre site internet www.apst37.fr

● Missions de recherche appliquée

Une activité de capitalisation grâce à la participation à des groupes pluridisciplinaires

● Veille technique et partage d'informations

- Information sur les Nanomatériaux et les Perturbateurs endocriniens
- Information sur la démarche mise en place dans le secteur de l'hébergement Médico-Social et Social



● Elaboration d'outils et supports

- Plaquettes, affiches pour vous informer sur les risques professionnels
- Vidéo sur le Maintien dans l'emploi : <https://vimeo.com/301203307>

